

Passage du CE au CSE

Lors de sa dernière réunion le Comité d'Entreprise décide de l'affectation des biens de toute nature dont il dispose à destination du futur CSE.

Attention : le CSE n'est pas la continuation CE

Le cas échéant, les conditions de transfert :

- Des droits et obligations,
- Des créances et des dettes

Relatifs aux activités transférées.

En amont nous conseillons de dresser un inventaire exhaustif des éléments fixes du patrimoine du Comité d'Entreprise ou des contrats ayant une durée continue, comme l'illustre le tableau ci-dessous

| | Eléments fixes | Nature | Exemples |
|------------|---|--|--|
| Inventaire | Biens immobiliers | Locaux Parts de SCI Matériel | |
| | Contrats | | |
| | Locations | Immobilières | Appartements Place de camping Semaines |
| | | Mobilières | Photocopieurs Informatique Logiciels |
| | Actions engagées ayant donné lieu à paiement d'acomptes | Voyages Chèques vacances Bons d'achats | |
| | Contrats d'assurance | | |
| | Contrats de travail encours | | |

Cette liste n'est pas exhaustive il faut adapter à chaque cas.

Lors de la fin du comité d'entreprise il faut arrêter les comptes à la date de l'arrêt du comité afin de déterminer les créances dues, les dettes à payer et les avoirs en banques

Lors de sa **dernière réunion** le comité d'entreprise doit arrêter cette situation et décider de son transfert vers le CSE.

Lors de **sa première réunion** le CSE doit, à la majorité de ses membres :

- Soit accepter les affectations prévues par le CE dissout,
- Soit décider d'affectations différentes.

Les transferts de biens meubles et immeubles ne donnent lieu ni à un versement de salaires ou honoraires au profit de l'état ni à perception de droits et taxes.

Démarches à effectuer :

Si transfert d'immeubles, faire un acte notarié pour transfert de la propriété,

Pour les contrats de tous types, se rapprocher des parties pour faire changer les bénéficiaires des contrats.

Pour les banques, faire changer les comptes (clôturer les comptes du CE et ouvrir de nouveaux comptes).

Si vous utilisez un logiciel de comptabilité des Comité d'Entreprise, il faut changer la licence.

De plus, il faudra ouvrir un nouveau dossier lors de mise en place du CSE et non poursuivre dans la continuité du CE.

Le bilan de clôture du CE servira de bilan d'ouverture pour le CSE (si pas de changement dans les affectations).

Rédiger un nouveau Règlement Intérieur du CSE, celui du CE est caduque.

Concernant le budget des ASC du CSE, aucun minimum n'est fixé.

Il faut négocier un nouvel accord pour déterminer les sommes affectées au CSE au titre des ASC.

Pour cela l'ordonnance renvoie à un accord d'entreprise (OS), à défaut elle prévoit que :

La contribution / masse salariale brute ne peut être inférieure au même rapport existant pour l'année précédente (par exemple Base 2017 pour 2018 et suivantes).

La masse salariale correspond aux sommes prévues à l'article L 242-1 du code de la sécurité sociale (ex DADS déduction faites des indemnités versées à l'occasion de la rupture du contrat de travail à durée indéterminée).

Donc prendre la somme affectée au CE en 2017 aux ASC à comparer avec la DADS 2017.